

Commission de services régionaux du Sud-Est

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE

Le 28 novembre 2017 – 18 h 30

**Hôtel de ville de Moncton
Salle du conseil
655, rue Main
Moncton**

Membres du conseil présents :

Maire Yvon Lapierre	Président du conseil – Ville de Dieppe
Président C.F. (Chuck) Steeves	Vice-président – Représentant de DSL
Mairesse Ann Seamans	Membre exécutif – Ville de Riverview
Maire Terry Keating	Village de Salisbury
Maire John Higham	Ville de Sackville
Maire Jacques LeBlanc	Ville de Shediac
Mairesse Dawn Arnold	Ville de Moncton
Maire Ronnie Duguay	Communauté rurale Beaubassin-est
Maire Jerome Bear	Village de Dorchester
Maire Barry Snider	Village de Hillsborough
Maire Michel Gaudet	Village de Memramcook
Maire Gerald (Jerry) Gogan	Village de Petitcodiac
Mairesse Judy Scott	Village de Port Elgin
Maire Jim Campbell	Village de Riverside-Albert
Maire Serge Léger	Village de Cap-Pelé
Président Ronald Boudreau	Représentant de DSL
Présidente Heather Russell	Représentante de DSL
Président Ronald Titus	Représentant de DSL

Membre du conseil absent :

Mairesse Kirstin Shortt	Village d'Alma
-------------------------	----------------

Membres du personnel présents :

Gérard Belliveau	Directeur général
Roland LeBlanc	Directeur des déchets solides/Eco360

La réunion ordinaire est ouverte vers 18 h 30 par le président Yvon Lapierre.

- 1. Présences**
- 2. Déclaration de conflit d'intérêts**

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

3. Adoption de l'ordre du jour de la réunion

M. Lapierre (président) demande d'ajouter un point à l'ordre du jour de ce soir. Ce point est lié à une question relative aux déchets solides et elle sera présentée en tant que Point n° 13 (séance à huis clos).

PROPOSÉ PAR : C. F. (Chuck) Steeves
APPUYÉ PAR : Ann Seamans

Que le nouveau point lié à une question relative aux déchets solides soit ajouté à l'ordre du jour de ce soir en tant que Point n° 13 – Séance à huis clos.

MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PROPOSÉ PAR : Jerome Bear
APPUYÉ PAR : Terry Keating

Que l'ordre du jour de ce soir soit adopté tel que modifié.

MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Adoption du procès-verbal

- (a) Procès-verbal de la réunion ordinaire du 24 octobre 2017

PROPOSÉ PAR : Serge Léger
APPUYÉ PAR : Michel Gaudet

Que le procès-verbal de la réunion ordinaire du 24 octobre 2017 soit adopté tel que présenté.

MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Affaires découlant du procès-verbal – Aucune affaire découlant du procès-verbal

6. Présentations publiques – Aucune présentation

7. Rapport sur les activités des services de collaboration – Aucun rapport

8. Rapports des comités

- (a) Questions financières

Comme Mme Rioux (directrice financière) est absente, Gérard Belliveau (directeur général) examine rapidement les rapports du service des finances. Voici les éléments abordés :

- (i) Rapport du service des finances de novembre 2017

- En raison de la nouvelle technologie de l'information (service informatique en nuage *iCloud*), le personnel du service de comptabilité est passé de quatre employés à trois employés; on

prévoit imposer d'autres restrictions au personnel à une date ultérieure – on en informera les membres du Conseil à ce moment.

- Les finances sont conformes aux objectifs.

(ii) Rapport de la directrice financière sur les états financiers pour la période se terminant le 31 octobre 2017

Gérard Belliveau (directeur général) examine rapidement les états financiers pour la période se terminant le 31 octobre. Voici les points mentionnés :

- On prévoit un léger déficit lié aux services du secteur privé;
- On prévoit un léger déficit lié au service d'aménagement local;
- On prévoit un excédent de 42 000 \$ pour le service d'aménagement local (après un transfert de 30 000 \$ au fonds de réserve de fonctionnement);
- Lieux dangereux et inesthétiques – la somme totale du budget de 2018 a été transférée au fonds de réserve de fonctionnement;
- Le service des déchets solides prévoit un excédent de 8 680 \$ en 2017.
- Le fonds en matière d'électricité présente un déficit de 432 757 \$ (en date du 31 octobre, les dépenses réelles représentent 74 % du budget total de 2017). On mentionne que la production d'électricité a commencé un (1) mois plus tôt que prévu, ce qui a assuré un petit coussin de sécurité. M. Belliveau (directeur général) précise que si la CSRSE était exploitée en tant qu'entreprise, le fonds en matière d'électricité ne présenterait pas de déficit; toutefois, on se sert d'un système de comptabilité à l'échelle municipale.

(iii) Mémoire – Budget de fonctionnement de 2018 – Service facultatif – Organisation de marketing de destination régionale (OMDR)

M. Lapierre (président) indique qu'après la réception de commentaires de la part des municipalités de la région, il semblerait que la plupart d'entre elles ont sélectionné l'option n° 2 (50 % – 112 500 \$). Grâce à cette option, le service pourra débiter en juin 2018. Il reste encore quelques municipalités qui n'ont pas encore officiellement fourni de commentaires. Comme le Village d'Alma a déjà exprimé son opposition auparavant, il choisira probablement de ne pas avoir recours à ce service à l'heure actuelle.

Gérard Belliveau (directeur général) passe en revue le mémoire. Voici les points abordés :

- Un groupe intérimaire, qui comprendra un certain nombre d'employés touristiques municipaux, de groupes touristiques et de membres du Conseil de la CSRSE, sera réuni en janvier 2018. Ce groupe déterminera la structure et il présentera des recommandations à l'ensemble du conseil.
- 50 % (112 500 \$) du montant global du budget (225 000 \$) sera consacré au lancement du processus initial (janvier 2018).
- Des propositions des municipalités seront intégrées à l'approche.
- Une résolution en deux parties sera proposée ce soir. La première partie consiste à approuver le concept, et la deuxième partie vise à choisir la meilleure option (1, 2 ou 3).

(iv) Résolution en deux parties – Budget de fonctionnement de 2018 – Service facultatif – Organisation de marketing de destination régionale (OMDR)

Première partie : Concept de l'Organisation de marketing de destination régionale (OMDR)

PROPOSÉ PAR : C. F. (Chuck) Steeves
APPUYÉ PAR : Charles Léger

Que le conseil d'administration de la CSRSE aille de l'avant avec le concept de l'Organisation de marketing de destination régionale (OMDR) pour l'année commençant le 1^{er} janvier 2018.

MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

À ce propos, le maire Jacques LeBlanc souhaite savoir à quoi la Ville de Shediac devrait s'attendre en ce qui a trait aux initiatives touristiques régionales en 2018. M. Belliveau (directeur général) explique que la première étape consiste à mettre sur pied le comité. Ensuite, le comité déterminera sa propre stratégie (plan d'affaires, aspect financier, etc.). Comme il a été mentionné plus tôt, les recommandations du comité par rapport à la structure et à la stratégie seront présentées à l'ensemble du conseil aux fins d'approbation.

On a proposé et convenu de rédiger un communiqué de presse sous peu concernant la décision de ce soir liée à l'OMDR.

Deuxième partie : Budget de fonctionnement de 2018 – Service facultatif – Organisation de marketing de destination régionale (OMDR) – OPTIONS

PROPOSÉ PAR : Jacques LeBlanc
APPUYÉ PAR : Charles Léger

Qu'il soit résolu que le conseil d'administration de la CSRSE adopte que le budget de fonctionnement du service facultatif d'ORMD de la CSRSE de l'année civile 2018 comprend des recettes totales de 112 500 \$ (OPTION N^o 2) et des dépenses totales de 112 500 \$.

Qu'il soit en plus résolu que le conseil d'administration de la CSRSE se commet d'ajouter 50 % (112 500 \$) additionnel au budget de fonctionnement de 2019 du service facultatif d'ORMD de la CSRSE.

Qu'il soit en plus résolu, en conformité avec l'article 28 de la Loi sur la prestation des services régionaux, que le budget opérationnel de 2018 pour le service facultatif d'ORMD de la CSRSE ci-joint soit envoyé aux municipalités, aux communautés rurales et au ministre de l'Environnement et des Gouvernements locaux.

MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

M. Lapierre (président) explique que ce nouveau comité (OMDR) sera chargé de déterminer la meilleure méthode à adopter pour gérer les membres qui ont choisi, dans un premier temps, de ne pas avoir recours au service et qui souhaitent se joindre à l'OMDR plus tard. Une recommandation à ce sujet sera présentée à l'ensemble du conseil aux fins d'approbation. Voici les éléments abordés au cours de la discussion :

- Une première ébauche des détails devrait être réalisée au printemps (mai/juin).
- On donnera des mises à jour régulières aux membres du Conseil lors des prochaines réunions de la CSRSE.
- Une fois le comité mis sur pied, on élaborera une entente de services.
- L'Initiative touristique ne fait maintenant plus partie de la portée du comité du plan stratégique.

- (v) Mémorandum – Transfert de fonds du Fonds de fonctionnement du service des déchets solides au Fonds de réserve de fonctionnement

M. Belliveau (directeur général) explique que la mise en œuvre du nouveau programme de pesée est en cours et qu'elle ne sera pas terminée d'ici la fin décembre 2017; par conséquent, il faut effectuer un transfert de fonds au fonds de réserve de fonctionnement. La somme transférée sera utilisée en 2018 en vue de terminer le projet.

- (vi) Résolution – Transfert de fonds du Fonds de fonctionnement du service des déchets solides au Fonds de réserve de fonctionnement

PROPOSÉ PAR : Ann Seamans
APPUYÉ PAR : Gerald Gogan

Que le conseil d'administration de la CSRSE autorise un transfert au montant de 51 000 \$ du Fonds de fonctionnement des services des déchets solides au Fonds de réserve de fonctionnement.

MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- (vii) Mémorandum – Renouvellement d'assurance groupe avec Assomption-Vie

M. Belliveau (directeur général) explique rapidement le mémorandum lié au renouvellement d'assurance groupe. Il mentionne que la CSRSE s'est jointe à la Corporation consultative aux municipalités en ce qui a trait au pool de régime d'assurance collective il y a plusieurs années. On prévoit une diminution des coûts de 2,46 % en 2018.

- (viii) Résolution – Renouvellement d'assurance groupe avec Assomption-Vie

PROPOSÉ PAR : Ronald Boudreau
APPUYÉ PAR : Terry Keating

Qu'il soit résolu que le conseil d'administration de la CSRSE autorise le renouvellement d'assurance groupe avec Assomption-Vie pour l'année 2018, selon la lettre de renouvellement datée du 1^{er} novembre 2017.

MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(b) Déchets solides

- (i) Rapport verbal – Président du comité technique

Gerald Gogan (président du comité) présente les renseignements suivants :

- Le personnel des déchets solides a déployé de nombreux efforts afin d'organiser les tout premiers Prix Eco360 pour l'environnement. Le gala s'est déroulé à l'hôtel de ville de Dieppe au mois de novembre, et il a été couronné de succès. On souligne la diversité des groupes et des personnes qui y ont participé. Le premier prix de 10 000 \$ a été remporté par EOS Eco-Energy Inc., de Sackville.
- On a envoyé les calendriers de collecte des déchets de 2018 par la poste.

- Éco-dépôts mobiles – on reçoit des commentaires positifs – depuis que les unités mobiles acceptent les résidus dangereux, l’installation de RDD a connu une diminution des visites sur le site.
- Le remplissage d’un affaissement se poursuit; il repousse la construction de cellule de quelques mois.
- Fonds en matière d’électricité – On a envoyé une facture de 100 000 \$ (pour le mois d’octobre et une partie du mois de novembre) à Énergie NB.
- Le personnel travaillera sur un sondage visant à obtenir les commentaires du grand public au cours de la nouvelle année.

Roland LeBlanc (directeur des déchets solides) signale que jusqu’à présent, un total de 2 400 véhicules ont visité les éco-dépôts mobiles, ce qui entraîne une réduction considérable de notre empreinte carbone.

Les points suivants sont soulevés au cours de la discussion :

- Bonne nouvelle à propos de la production d’électricité – on prévoit générer 800 000 \$ par année en recettes et consacrer 300 000 \$ aux dépenses, ce qui donne un profit annuel de 500 000 \$. On s’attend à ce que le coût total de l’unité (3,6 millions de dollars) sera remboursé dans un délai de sept ans.
- Grande incidence positive sur l’environnement – on brûle une quantité considérable de méthane.
- On étudie la possibilité d’agrandir les cellules. De plus, on cherche à avoir une discussion avec la Province à propos de l’agrandissement de certains puits et de l’ajout possible d’un mégawatt de production.
- On est en train de préparer un communiqué de presse pour le président concernant les diverses activités qui ont lieu en ce qui a trait aux déchets solides, comme la réussite du programme à trois flux, les prix Eco360 pour l’environnement, le remerciement des membres du public pour leur participation.
- Promotion de la semaine de l’environnement – activités proposées, telles qu’une journée portes ouvertes, des visites de l’installation à l’intention des écoles, etc.

(c) Aménagement local

- (i) Rapport de l’aménagement local et des activités de développement pour octobre 2017

M. Belliveau (directeur général) mentionne que l’aménagement local et les activités de développement de la région pour le mois d’octobre maintiennent un rythme soutenu. Le cumul de l’année indique que la région a une valeur de construction de 95 millions de dollars. Dans l’ensemble, la paroisse de Moncton (DSL) entraîne la plus grande partie des activités (régions d’Irishtown/Ammon/Côte magnétique); la Ville de Shediac se trouve en deuxième place.

On explique rapidement les effets du gel des évaluations foncières à l’échelle provinciale.

- (d) Comité de gestion de la planification – Aucun rapport

(e) Comité sur la sécurité publique – Aucun rapport

- (i) À titre d’information – Procès-verbal non officiel de la réunion du comité sur la sécurité publique du 20 septembre 2017

M. Lapierre (président) invite Mike LeBlanc, coordonnateur de l'OMU, à présenter les nouveaux renseignements liés aux mesures d'urgence.

M. LeBlanc explique la situation suivante :

- Communication récente du directeur de la Sécurité publique à l'intention des municipalités portant sur l'objectif de la Province qui consiste à effectuer un exercice de scénario de travail (simulation) à l'échelle de la province – il est provisoirement prévu en juin 2018; toutes les municipalités sont invitées. Le ministre de la Sécurité publique fera une annonce publique à cet effet demain. Il incite les municipalités à mettre en place des plans d'urgence, si ce n'est pas déjà fait.

(f) Plan stratégique – Aucun rapport

9. Appels d'offre et demandes de proposition

- (a) Mémoire – Recommandation pour la demande de cotisation pour une (1) nouvelle pelle hydraulique de dernier modèle (2017-EQUIP-04)

Roland LeBlanc (directeur des déchets solides/Eco 360) explique que le personnel recommande le soumissionnaire qui a fait l'offre la moins élevée.

- (b) Résolution – Demande de cotisation pour une (1) nouvelle pelle hydraulique de dernier modèle (2017-EQUIP-04)

APPUYÉ PAR : Jerome Bear
PROPOSÉ PAR : Terry Keating

*Que le conseil d'administration de la CSRSE accorde la demande de cotations pour l'approvisionnement d'une (1) nouvelle pelle hydraulique de dernière modèle à **Wajax Equipment** selon les termes et conditions énumérés dans la documentation Demande de cotation, comme suit :*

- Prix unitaire de 252 975,00 \$ moins l'échange de 105 000,00 \$ (Excavatrice 324 CAT) plus TVH de 22 196,25 \$ pour un prix total de 170 171,25 \$.

MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. Autres questions

- (a) Dates des réunions du Conseil de la CSRSE en 2018
- (b) Correspondance – Aucune

11. Considération des arrêtés

12. Comité exécutif

- (a) Mise à jour verbale – aucun rapport

À ce moment, on convoque une séance à huis clos.

13. Séance à huis clos – Question liée aux déchets solides

PROPOSÉ PAR : Barry Snider
APPUYÉ PAR : Jacques LeBlanc

Que la réunion ordinaire se poursuive en séance à huis clos.

MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

On discute en détail de la question liée aux déchets solides. La discussion se termine.

PROPOSÉ PAR : C. F. (Chuck) Steeves
APPUYÉ PAR : Jerome Bear

Que la séance à huis clos soit levée et que la réunion ordinaire se poursuive.

MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14. Prochaine réunion

La prochaine réunion ordinaire de la CSRSE est prévue le **mardi 30 janvier 2018 à 18 h 30** à l'hôtel de ville de Moncton situé au 655, rue Main, à Moncton.

15. Levée de la séance

PROPOSÉ PAR : Ronald Boudreau
APPUYÉ PAR : Terry Keating

Que la séance de ce soir soit levée.

MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La séance est levée vers 19 h 43.